

Demande de budget reprographie

Dossier 2024-2025

Demande à faire par l'association en début d'année universitaire ou dès sa création

Coordonnées de l'association :

Dénomination : _____	
Nom du président de l'association : _____	
Adresse : _____	
Code Postal : _____	Ville : _____
Tél. : ___/___/___/___/___	Courriel : _____@_____
Nombre d'étudiants dans l'association : _____	Nombre d'étudiants de l'Université : _____

Responsable de l'association :

Nom : _____	Fonction au sein de l'association : Membre Bureau Préciser : _____
Prénom : _____	
Études suivies : L M D	Adhérent
Filière : _____	
Établissement : _____	Adresse : _____ _____ _____
N° de portable : ___/___/___/___/___	
Email : _____@_____	

Objectifs de l'association : _____

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Statuts de l'association
- Dossier de présentation des projets de l'association (3 pages maximum)

Ce budget reprographie s'élève à 50€ annuel

Il vous suffit d'aller faire une demande d'impression à la reprographie (tracts, affiches...) et de donner le nom de votre association. Le montant de l'impression sera prélevé soit une fois les 50€ atteints soit à la fin de l'année universitaire, par le service reprographie, sur la ligne budgétaire gérée *ad hoc* par la vie étudiante.

Attention, une seule et unique personne, désignée en amont, sera autorisée à effectuer des demandes auprès de la reprographie sur ce budget.

Personnes à contacter en cas de problème :

- Emeline Langlois, Responsable de la vie étudiante : emeline.langlois@univ-lehavre.fr
- Vice-Président étudiant : vp-etudiant@univ-lehavre.fr

Engagement du Président de l'association

Je soussigné(e) :
Président de l'association, atteste de la sincérité de la demande et m'engage à respecter les obligations suivantes dans l'hypothèse où une subvention serait allouée pour financer les frais de fonctionnement de l'association :

- **insérer le logo de** l'Université et de la CVEC dans le respect de la charte graphique, sur les supports de communication utilisés pour la promotion des projet (affiches, tracts, plaquettes, etc.) ;
- **faire connaître le dispositif** lors des entretiens ou contacts avec la presse ou les médias ;
- transmettre les **un bilan moral et financier** à la fin de l'année universitaire afin de renouveler cette demande l'année d'après (dans la limite de deux demande par association) ;
 - **respecter la neutralité, la laïcité, le pluralisme et les droits des individus ;**
 - **ne pas imprimer des supports favorisant le prosélytisme religieux et/ou politique**

Je reconnais avoir pris note du fait que l'attribution d'une prochaine subvention sera subordonnée au respect de ces obligations et que leur non-respect m'exposera à une non attribution de budget l'année suivante.

Date : Signature : *(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)*

Budget reprographie associations 2024-2025

Nom de l'association : _____

Référent auprès de
la reprographie : _____

Cachet de la vie étudiante

Date :